

Nicolas Schmit est né le 10 décembre 1953 à Differdange.

Études et formations

Après des études secondaires, Nicolas Schmit poursuit des études supérieures à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, dont il est diplômé : il obtient une maîtrise de lettres en 1977 et un DEA de relations internationales en 1978, tout comme un doctorat en sciences économiques à la Faculté de droit et d'économie d'Aix-Marseille en 1982.

Fonctions gouvernementales

Suite aux élections législatives du 13 juin 2004, Nicolas Schmit fait son entrée au gouvernement comme ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration en date du 31 juillet 2004.

Lors de la reconduction du gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) issu des élections législatives du 7 juin 2009, Nicolas Schmit est nommé ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration en date du 23 juillet 2009.

À la suite des élections législatives du 20 octobre 2013, Nicolas Schmit est nommé ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en date du 4 décembre 2013 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le LSAP et Les Verts (« déi gréng »).

Autres fonctions politiques

De 1989 à 1990, Nicolas Schmit est secrétaire du groupe parlementaire du LSAP.

De 1991 à 2004, il est membre du Conseil d'État.

Activités professionnelles

De 1978 à 1979, Nicolas Schmit occupe un poste de chargé de recherche en relations économiques internationales à l'université d'Aix-Marseille III.

À partir de 1979, il s'occupe, en tant qu'attaché à la présidence du gouvernement luxembourgeois, des dossiers économiques.

En 1983, il quitte cette fonction pour celle de secrétaire de légation de la Direction politique au ministère des Affaires étrangères. De 1984 à 1989, il est chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Jacques Poos.

De 1990 à 1992, Nicolas Schmit occupe le poste de conseiller à la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles. Il participe aux travaux de la Conférence intergouvernementale menant au traité de Maastricht.

De 1992 à 1998, il dirige le Département des relations économiques internationales et de la coopération au ministère des Affaires étrangères.

De 1998 à 2004, il est ambassadeur représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles. De 2000 à 2001, il est également le représentant personnel du Premier ministre luxembourgeois à la Conférence intergouvernementale ayant préparé le traité de Nice. De 2002 à 2003, il représente par ailleurs le gouvernement en tant que membre suppléant aux réunions de la Convention européenne sur l'avenir de l'Europe.

www.gouvernement.lu

